

**Philippe Van Parijs**

**Sans-papiers :  
Lettre ouverte au Ministre de l'Intérieur**

*La Libre Belgique* 14 juin 2007, p.20

Novembre 2006, 7 heures du matin, dans la brume silencieuse d'une rue de Bruxelles. Sept policiers menacent de forcer la porte. Le propriétaire cède. Agrom est arrêté dans son sommeil. Ils auraient bien voulu arrêter du même coup son épouse et ses filles Brisilda et Edlira. Mais ils n'y sont pas parvenu, Monsieur le Ministre. La famille suspectait que quelque chose se préparait. La mère et les filles logeaient déjà depuis quelques jours chez nous.

Après son arrestation, Agrom passe quelque temps dans un centre fermé puis est expulsé vers l'Albanie, où il essaie depuis de survivre, en contact minimal avec sa famille, tapi dans son village, par crainte de la mafia locale dont la violence et les menaces l'avaient chassé du pays il y a maintenant huit ans. Arrivé en Belgique via l'Italie, il avait introduit une demande d'asile. Celle-ci ne mena à rien, y compris en appel. Et je peux le comprendre, Monsieur le Ministre. Les seuls documents qui lui permettaient d'appuyer son histoire étaient deux invitations à se présenter au tribunal, suite à son renvoi de la police des frontières : il avait refusé d'obéir à son chef mafieux, lui-même inquiété par la justice quelques années plus tard. Mais des invitations à se présenter au tribunal, n'importe quel criminel albanais peut sans doute en produire. Sans d'impayables devoirs d'enquête en Albanie même, il est impossible à vos services de distinguer de manière fiable un réfugié d'un criminel.

Entre l'arrivée et la procédure, puis tous les appels et demandes de régularisation possibles, le temps ne s'est évidemment pas arrêté. Les filles étaient toutes petites lorsqu'elles sont arrivées. La plus jeune a fêté son dixième anniversaire dimanche dernier. Grâce à l'école, qu'elles ont fréquentée d'abord en Flandre puis à Bruxelles, elles sont devenues parfaitement néerlandophones, et grâce à leurs cours de langue et surtout à leurs amis dans le quartier, elles parlent aussi très bien le français. Elles sont en voie de perdre leur albanais, surtout depuis le départ de leur père,

mais elles sont devenues de vraies bilingues au sens belge, bien au dessus de la moyenne des enfants belges et bruxellois.

Pour ces petites filles, cela n'a évidemment jamais été facile : parce qu'elles étaient les seuls enfants illégaux de leur classe, parce qu'il n'y avait souvent pas d'argent pour avoir ou faire la même chose que les autres, parce que pour leurs parents c'était une lutte sans relâche pour pouvoir payer le loyer à temps, parce qu'elles devaient vivre chaque jour avec l'angoisse d'être expulsées vers un destin sans espoir. Mais elles ont fait et font leur possible. Au point d'être parmi les toutes meilleures de leur classe. Leur mère en est très fière. Mais comment est-ce possible, se demande-t-elle, que de si beaux points ne leur donnent pas le droit de rester ? Lorsqu'elle nous a montré leur bulletin, elle avait des larmes dans les yeux. Moi aussi, Monsieur le Ministre. Et vous aussi, si vous aviez été présent.

Lorsque leur père fut arrêté, elles ont dû quitter leur école, pour échapper à la traque. Mais avec l'aide — impressionnante d'humanité et d'efficacité — d'une ASBL financée par la Communauté flamande, elles ont pu trouver dans une autre ville une école qui les a chaleureusement accueillies de manière provisoire, une famille admirable qui leur a fourni logement et réconfort, et maintenant une autre école où elles sont de nouveau en bonne route. L'aînée termine le primaire. Sa directrice et son institutrice ont insisté pour qu'elle s'inscrive en section forte d'une très bonne école secondaire. Ce qui vient d'être fait. Tous des gens fantastiques, Monsieur le Ministre, humains et efficaces. Vous pouvez être fier de vos concitoyens.

La compassion, j'en conviens, n'est pas un bon guide pour une politique cohérente et soutenable. Il faut des règles. Et il y a des règles, qu'Agrom et son épouse ont appris à connaître au fil des années. Ces règles impliquaient qu'ils devaient partir. Ils les ont bravées. Pourquoi devraient-ils en être aujourd'hui récompensés, eux et leurs enfants ? C'était le raisonnement de votre prédécesseur, Monsieur le Ministre, et sur ce point, dans beaucoup de cas, il avait raison. Mais pas dans un cas comme celui-ci. Pourquoi ?

Le problème n'est pas qu'Agrom et son épouse ne connaissaient pas les règles, mais qu'ils avaient, et ont encore, de bonnes raisons de ne pas savoir ce qu'une règle signifie vraiment, dans notre pays, dans cette matière. Pas seulement parce qu'ils avaient vécu toute leur vie antérieure dans un pays où l'état de droit n'existe pas, mais en raison de la confusion qui règne ici et qui commence seulement à s'atténuer: des cas semblables sont traités de manière divergente, systématiquement divergente même, leur rapporte-t-on, en fonction du régime linguistique de la procédure, des décisions

d'expulsion ne sont pas exécutées même au moment où elles pourraient l'être de la manière la moins traumatisante pour les enfants, et les avocats qui sont supposés savoir ce que nos lois signifient vraiment, conseillent d'entamer encore l'une ou l'autre procédure et en tout cas d'attendre parce que la législation actuelle est intenable. Voilà pourquoi il est équitable, et pas seulement humain, de régulariser une famille aussi profondément et longuement intégrée que celle dont je viens de résumer l'histoire.

Son cas satisferait sans difficulté le critère d' « attaches durables avec la Belgique » proposé comme un des critères de régularisation dans la plateforme de la manifestation nationale de ce dimanche. Certes, tant que les inégalités entre nations ne se seront pas drastiquement atténuées, il restera irresponsable d'ouvrir toutes grandes nos frontières. Mais il n'y a pas de risques qu'une application raisonnable de ce critère nous accule à accueillir dans notre pays toute la misère du monde, certainement pas si l'on veille à réduire tant les délais que l'arbitraire dans le déroulement des procédures et dans l'exécution de leurs résultats.

Voilà pourquoi il ne serait pas seulement idiot mais aussi injuste d'empêcher irréversiblement Brisilda et Edlira de recevoir dans nos écoles des bulletins qui font pleurer leurs parents de fierté. Voilà aussi pourquoi je participerai à la manifestation de dimanche, Monsieur le Ministre. J'espère vous y rencontrer.

**Philippe Van Parijs**

professeur à l'UCL

Chaire Hoover d'éthique économique et sociale